

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article858>

Création du 1er corps de Sapeurs pompiers à Verrières.

- Revue N°62 -

Date de mise en ligne : dimanche 23 mars 2014

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Création du 1er corps de Sapeurs pompiers à Verrières.

Le feu a toujours été la hantise des hommes, les Ménéhildiens dont la ville a presque entièrement brûlé en 1719 le savent bien. En 1811, à la suite d'un terrible incendie à Paris les 1er et 2 juillet 1810, Napoléon créa le corps des sapeurs-Pompiers. En 1815, le ministre de l'Intérieur demande aux Préfets, sous l'autorité des Maires, de constituer un service de lutte contre l'incendie. En ce début du XIXème siècle, des corps de sapeurs-pompiers se créent dans les communes. Denis Marquet, qui fut longtemps instituteur à Verrières, a retrouvé l'acte de création du corps des pompiers de la commune.



Ce jour d'hui deux novembre mil huit cent vingt sept, les huit heures du matin.

Nous, maire de la Commune de Verrières, ayant reconnu l'utilité d'organiser dans ladite commune une compagnie de pompiers pour le service de la pompe à incendie, avons en conséquence choisi et nommé douze individus, habitants de la commune et capables de bien faire le service. Le Chef de la compagnie, qui aura le titre de Commandant, recevra de nous, Maire, les ordres nécessaires, soit en cas d'incendie, soit pour faire jouer et manoeuvrer la pompe toutes les fois qu'il en sera besoin. Le Sous-chef, qui aura le titre de Sergent, suppléera le Commandant en cas d'empêchement à celui-ci et les dix autres seront subordonnés aux deux chefs de qui ils recevront les ordres.

Ladite Compagnie est et sera ainsi composée :

- 1- Lambert BOUDAILLE, Commandant, maçon.
- 2- Louis VINCENT, Sergent, propriétaire.
- 3- Jean-Baptiste GILLET, 1er pompier Caporal, charron.
- 4- Pierre Louis JACQUOT, 2ème pompier, garde-champêtre.
- 5- Pierre HUSSENET-ARNAUD, 3ème pompier, maréchal-ferrant.
- 6- Claude GALICHET, 4ème pompier, maréchal-ferrant.
- 7- Louis GILLET, 5ème pompier, charron.
- 8- Théodore JACQUOT, 6ème pompier, charpentier.
- 9- Louis JACQUOT dit Cadet, 7ème pompier, charpentier.
- 10- Zacharie BOUDAILLE dit Doudou, 8ème pompier, maçon.
- 11- François VINCENT-BUSSY, 9ème pompier, tisserand.
- 12- François LEQUERME le jeune, 10ème pompier, tisserand.

Lesquels, après avoir prêté serment entre les mains de nous, Maire, de bien remplir leurs fonctions, ont signé avec nous, après lecture faite, c'est-à-dire les premier dimanche de chaque mois depuis le premier mai jusqu'au premier septembre.

Suivent les douze signatures des pompiers et celle du Maire, Jean Cappy.

Â« Extrait des délibérations du Conseil Municipal de Verrières Â»

Recueilli par Denis Marquet.